



**CONSEIL MUNICIPAL DU
29 août 2014
Compte-rendu sommaire**

Etaients présents : M. ESQUEVIN Jérôme, M. ROUSSET Bruno, Mme PROVENT Julie, M. FRANCONY Olivier, Mme PONCET Sylvie, M. TOURNIER Thierry, M. BARDON Frédéric, Mme MOLLARD Agnès, M. MARIN Philippe, Mme Marie-Claude PACHOUD, Mme Stéphanie CAVIGLIA.

Secrétaire de séance : Mme PROVENT Julie

I / Création d'emploi d'agent recenseur

Une opération de recensement de la population de Thoiry est prévue au début de l'année 2015. Le Conseil municipal fixe à 750€ l'indemnité forfaitaire que la commune versera à l'agent en charge de cette opération.

II / Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)

Le Conseil municipal demande le maintien du versement du produit de la TCCFE perçu sur le territoire de la commune membre à hauteur du seuil maximal prévu par la Loi et dans la limite des frais de gestion et de contrôle de la TCCFE mentionnée dans la délibération SDES du 20 septembre 2011.

III / Coupes Affouagères Communales

Le Conseil municipal fixe à 20 euros la participation aux coupes affouagères communales. Les inscriptions sont clôturées le 8 septembre 2014.

IV/ Pouvoirs délégués au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT, article 4

Le Conseil municipal a modifié l'article 4 des pouvoirs délégués au Maire.

V/ Réfection du four communal du Chef-lieu

Le Conseil municipal étudie plusieurs devis en vue d'effectuer des travaux de réfection du four communal du Chef-lieu. Il est possible de faire plusieurs demandes de subventions auprès du Conseil Général, de la Région, du Fond Départemental d'Equipement des Communes (FDEC) et de la Fondation du Patrimoine. Cette dernière, par le biais d'un mécénat, permettrait de récolter des fonds pour une aide financière complémentaire.

Le Conseil municipal décide d'effectuer les demandes de subventions et donne son accord pour les conventions de souscription et de financement avec la Fondation du Patrimoine.

VI / SICSAL, Convention de mise à disposition du personnel dans le cadre des TAP

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) du mardi après midi, le SICSAL met à disposition de la commune de Thoiry une animatrice pour une durée hebdomadaire de 3h. Cette personne

couvrir la moitié des besoins de la commune sur ce temps d'activités. La commune versera approximativement 2830 € pour l'année 2014/2015 au SICAL afin de garantir l'intervention de cette animatrice auprès des enfants de l'école.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de cette convention par M. Bruno ROUSSET, adjoint au maire en charge des affaires scolaires et sociales.

VII / Association Hop Là l'Art : Convention de partenariat

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) du mardi après midi, l'association Hop Là l'Art animera par le biais de son intervenante un atelier d'initiation aux pratiques théâtrales pour deux groupes d'enfants âgés de 4 à 10 ans. Les groupes seront constitués par tranches d'âge.

L'atelier se déroulera entre le 2 septembre 2014 et le 17 octobre 2014.

Le coût de l'intervention s'élève pour cette période à 945 euros.

Pour ce faire, une convention de partenariat entre l'association et la commune doit être signée.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de cette convention.

VIII / Réforme des rythmes scolaires : Fixation des tarifs des activités périscolaires (TAP)

Le Conseil municipal, après délibération, fixe la participation des parents à hauteur de 10 euros par enfant et par période (intervalle entre les vacances scolaires).

IX / Ecole Communale : Nouveau Règlement Intérieur

Suite à la réforme des rythmes scolaires, un nouveau règlement intérieur relatif au fonctionnement du restaurant scolaire, de la garderie et des activités périscolaires a été rédigé par la commission des affaires sociales et scolaires durant l'été.

Le Conseil municipal, après délibération, approuve ce nouveau règlement intérieur.

X / PNR des Bauges : Convention pour l'implantation d'un éco-compteur pédestre

Dans le cadre de la création de l'observatoire touristique du massif des Bauges, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, expérimente l'implantation de compteurs pédestres sur 6 sites touristiques du territoire.

Ces compteurs fourniront des informations sur la fréquentation touristique du massif afin d'avoir une meilleure connaissance des pratiques des visiteurs et d'adapter la politique du territoire.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la pose de ce compteur.

XI / Chemin rural de la Dhuy

Suite à une requête de la part d'habitants de la Dhuy concernant un chemin rural trop étroit pour permettre le passage de camions et d'un nombre de voitures conséquent au quotidien dans de bonnes conditions, il est étudié la possibilité de racheter une bande de terrain au nom de la mairie.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à négocier le prix de rachat auprès des propriétaires.

XII / Exploitation forestière : changement du régime de TVA

Le Conseil municipal opte pour un nouveau régime de TVA concernant uniquement l'exploitation forestière.

XIII / Forêt communale relevant du régime forestier

Une partie de la forêt communale est gérée par l'ONF.

Il est envisagé d'exploiter un secteur de la forêt au Col des Prés pour du bois de chauffage. Une demande de subvention est envisagée auprès de l'Assemblée des Pays de Savoie et ce, afin de réduire les frais d'exploitation.

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité cette demande de subvention.

XIV / Rapport d'activité de Chambéry Métropole

Après présentation du rapport, aucune observation n'a été formulée par le Conseil municipal.

XV / Rapport d'activité du Service des Eaux 2013

Après présentation du rapport, aucune observation n'a été formulée par le conseil municipal.

XVI/ Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR)

Le Conseil municipal désigne les délégués de la FNCOFOR.

Délégué : Thierry TOURNIER

Suppléant : Olivier FRANCONY

XVII / Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les modifications apportées au PCS par la commission réunie dernièrement.

Questions diverses

- ❖ Installation d'internet en WIFI dans les gîtes
- ❖ Les travaux relatifs à la deuxième tranche du projet de sécurisation de la RD 206 sont à l'étude.

Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez vous adresser en Mairie.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire

Julie PROVENT



Jérôme ESQUEVIN